

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA

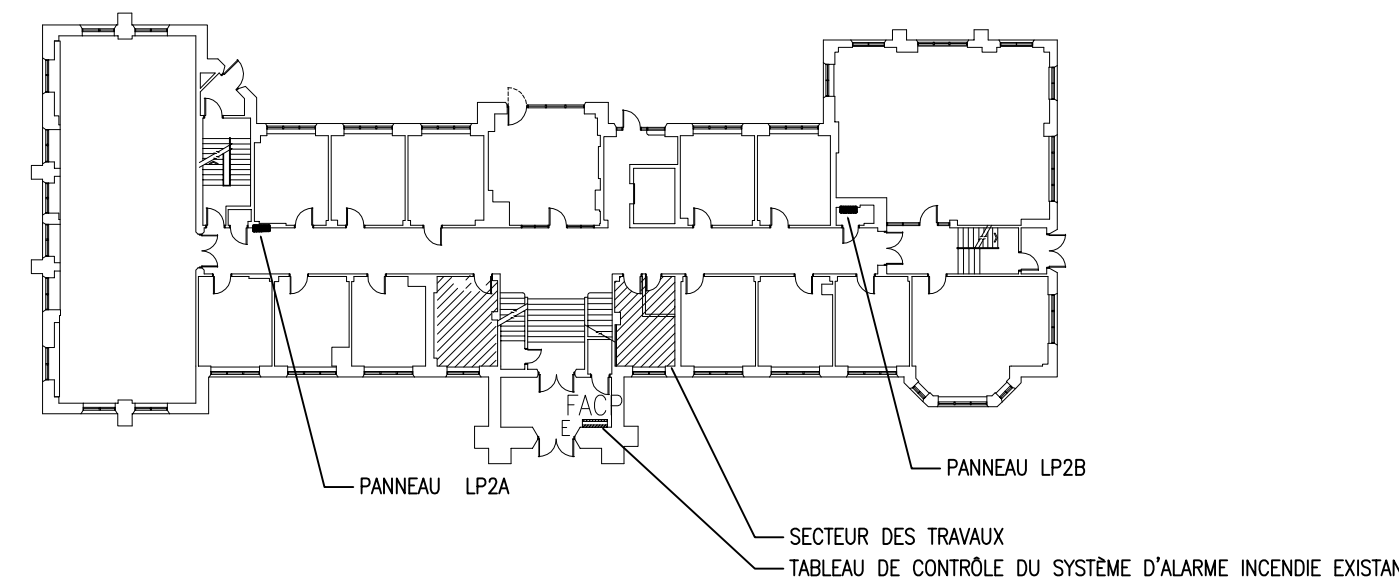
ÉDIFICE 49 EAST. FERME EXPÉRIMENTALE CENTRALE

ÉLECTRIQUE

LEGEND	
SYMBOL	DESCRIPTION
	APPAREIL D'ÉCLAIRAGE FLUORESCENT - DU TYPE INDICÉ
	APPAREIL D'ÉCLAIRAGE EXISTANT À DÉBRANCHER ET À ENLEVER OU À DÉPLACER EN FONCTION DU NOUVEL AMÉNAGEMENT
	INTERRUPTEUR MONTÉ AU MUR - HAUTEUR DE MONTAGE: 1200 mm AU-DESSUS DU PLANCHER FINI
	BLOC D'ALIMENTATION DE SECOURS PAR BATTERIES AVEC PRISE DE COURANT ET PROJECTEURS D'ÉCLAIRAGE
	PROJECTEUR DOUBLE D'ÉCLAIRAGE DE SECOURS À DISTANCE - MONTAGE AU PLAFOND
	TABLEAU DE CONTRÔLE DU SYSTÈME D'ALARME INCENDIE
	DÉTECTEUR THERMIQUE DU SYSTÈME D'ALARME INCENDIE, À TEMPÉRATURE DE DÉCLENCHEMENT DE 57 °C
	DISPOSITIF DE SIGNALISATION SONORE
	LAMPE STROBOSCOPIQUE DU SYSTÈME D'ALARME INCENDIE
	DISPOSITIF DE MANŒUVRE DE PORTE AVEC BOUTONS-POUSSOIRS À ACCÈS FACILE
	PRISE DE COURANT DOUBLE
	PRISE DE COURANT DOUBLE PROTÉGÉE PAR DISJONCTEUR DE FUIITE À LA TERRE - MONTAGE AU-DESSUS DU PLAN DE TRAVAIL
	DÉMARRER MANUEL HOMOLOGUÉ PAR LA CSA COMME DISPOSITIF DE SECTIONNEMENT ET POUVANT ÊTRE VERROUILLÉ EN POSITION «ARRÊT»
	COMMUTATEUR DE VITESSE FOURNI PAR LA DIVISION 23, INSTALLÉ ET CÂBLÉ PAR LA DIVISION 26
	MOTEUR ÉLECTRIQUE MONOPHASE
	CONDUIT FLEXIBLE
	DÉTECTEUR DE PRÉSENCE À DOUBLE TECHNOLOGIE
	THERMOSTAT RELEVANT DE LA MÉCANIQUE
	HUMIDISTAT
	BOUTON-POUSSOIR POUR LA PROTECTION CONTRE LES AGRESSIONS
	ALARME SONORE POUR LA PROTECTION CONTRE LES AGRESSIONS ET PLAFONNIER
	GÂCHE DE PORTE ÉLECTRIQUE
	SIGNALISATION D'OCCUPATION
	SERRURE DE PORTE
	RACCORDEMENT DIRECT
	PANNEAU MONTÉ EN SALLIE

LÉGENDE DES ABRÉVIATIONS	
ABRÉVIATION	DESCRIPTION
E	ÉLÉMENT EXISTANT À CONSERVER
ER	À DÉBRANCHER ET À ENLEVER

LISTE DES DESSINS	
SYMBOL	DESCRIPTION
E1	ÉLECTRICITÉ - LÉGENDE, PLAN D'ENSEMBLE, LISTE DES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE ET NOTES GÉNÉRALES
E2	ÉLECTRICITÉ - EST - REZ-DE-CHAUSSEE - ALIMENTATION ÉLECTRIQUE, ÉCLAIRAGE, DÉMOLITION ET NOUVEAUX TRAVAUX



1 PLAN D'ENSEMBLE
E1 PAS À L'ÉCHELLE

LISTE DES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE							
TYPE	DESCRIPTION	LAMPES PAR APPAREIL			VOLT	MOUNTING	REMARKS
		QTE	TYPE	WATTS			
1	APPAREIL D'ÉCLAIRAGE FLUORESCENT HAUT RENDEMENT DE 610 X 610 mm	2	T8	17	3500K	120	ENCASTRE BARRÉ EN T
	PLAFONNIER ENCASTRE MONTÉ DIRECTEMENT/INDIRECTEMENT À L'OSSATURE, À CORPS AVEC REVÊTEMENT DE POUDRE DE COULEUR BLANCHE						

NOTES:
1. TOUTES LES LENTILLES DOIVENT ÊTRE DE TYPE K12, EN MATIÈRE ACRYLIQUE.
2. TOUTS LES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE FLUORESCENT DOIVENT ÊTRE DE FABRICATION PHILIPS, SÉRIE ALTO; LA TEMPÉRATURE DE COULEUR DOIT ÊTRE ASSORTIE AUX NORMES EXISTANTES RÉGISSANT L'ÉDIFICE DE BASE.

GENERAL NOTES

- NOTES SUR LES TRAVAUX DE DÉMOLITION:**
- À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, LES MATÉRIEAUX À ENLEVER DEVIENNENT LA PROPRIÉTÉ DE L'ENTREPRENEUR ET ILS DOIVENT ÊTRE RETIRÉS DU CHANTIER ET ÉLIMINÉS CONFORMÉMENT AUX CODES, NORMES ET RÉGLEMENTS QUI S'APPLIQUENT.
 - DÉBRANCHER ET RENDRE SÉCURITAIRES TOUS LES SYSTÈMES DEVANT ÊTRE DÉMOLIS, Y COMPRIS LES PANNEAUX, LES CÂBLES D'ALIMENTATION, LES CIRCUITS DE DÉRIVATION ET LE MATÉRIEL RELEVANT D'AUTRES DIVISIONS. COORDONNER LES TRAVAUX AVEC LES AUTRES DIVISIONS.
 - CONSERVER LES CIRCUITS, SYSTÈMES, ETC. EXISTANTS DEVANT RESTER EN PLACE ET QUI PASSENT DANS L'AIRE DE CONSTRUCTION ET PRÈS DE CET ENDROIT. PRÉVOIR LES PIÈCES COMPOSANTES REQUISES POUR CONSERVER LES SYSTÈMES. S'ASSURER QUE LES PIÈCES COMPOSANTES SERONT DISSIMULÉES UNE FOIS LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION TERMINÉS.
 - REMETTRE IMMÉDIATEMENT EN ÉTAT LES SYSTÈMES EXISTANTS QUI RESTENT ET QUI ONT ÉTÉ INTERROMPUS PAR INADVERTANCE AU COURS DE LA CONSTRUCTION.
 - LES DESSINS ILLUSTRENT LES CONDITIONS CONNUES ET PEUVENT NE PAS INDIQUER TOUTES LES EXIGENCES EN MATIÈRE DE DÉMOLITION. L'ENTREPRENEUR CHARGÉ DES TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ DOIT VISITER LE CHANTIER AVANT DE PRÉSENTER UNE OFFRE ET VÉRIFIER LES EXIGENCES POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX EN VUE D'INCLURE TOUS LES COÛTS DANS LA SOUMISSION.
 - À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, ENLEVER LES CONDUITS ET LE CÂBLAGE EN SURPLUS JUSQU'À LA SOURCE D'ALIMENTATION ET RENDRE L'OUVRAGE SÉCURITAIRE.
 - À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, LES DISPOSITIFS PROVENANT DES TRAVAUX DE DÉMOLITION NE DOIVENT PAS ÊTRE RÉUTILISÉS, AUX ENDROITS REQUIS, PRÉVOIR DE NOUVEAUX DISPOSITIFS.
 - TOUTS LES DISPOSITIFS D'ALARME INCENDIE DOIVENT DEMEURER EN ÉTAT DE FONCTIONNEMENT. PROTÉGER LES DÉTECTEURS DE FUMÉE DE LA POUSSIÈRE AU COURS DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION.
 - S'ASSURER QUE LE SYSTÈME D'ALARME INCENDIE EST EN ÉTAT DE FONCTIONNEMENT À LA FIN DE CHAQUE QUART DE TRAVAIL.

- NOTES GÉNÉRALES:**
- LES TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ DOIVENT ÊTRE EXÉCUTÉS CONFORMÉMENT AU CODE SUR LA PROTECTION CONTRE LES DANGERS DE L'ÉLECTRICITÉ (ONTARIO ELECTRICAL SAFETY CODE - EN ANGLAIS SEULEMENT) ET AU NOUVEL AMÉNAGEMENT DU CONCEPTEUR D'INTÉRIEUR/ARCHITECTURE (EMPLACEMENTS/HAUTEURS DE MONTAGE). L'ENTREPRENEUR DOIT SE PROCURER TOUS LES PERMIS NÉCESSAIRES ET EN ASSUMER LES COÛTS AINSI QUE LES COÛTS DE L'INSPECTION.
 - COORDONNER LES TRAVAUX AVEC TOUS LES AUTRES CORPS DE MÉTIER POUR ÉVITER LES INTERFÉRENCES.
 - S'ASSURER QUE LES PIÈCES COMPOSANTES D'ÉLECTRICITÉ (C'EST-À-DIRE LE CÂBLAGE, LES CONDUITS, ETC.) QUI TOUCHENT À L'AIRE VISÉE SONT ASSUJETTIES DE FAÇON INDÉPENDANTE AFIN DE SE CONFORMER AUX EXIGENCES DU CODE. IL EST INTERDIT D'ASSUJETTIR LES PIÈCES COMPOSANTES AUX CONDUITS ET LES CANALISATIONS AUX CONDUITS OU À N'IMPORTER QUEL AUTRE SYSTÈME.
 - S'ASSURER QUE TOUTES LES BOÎTES EXISTANTES MONTÉES AU PLAFOND SONT FERMÉES AVANT L'ACHÈVEMENT DU PROJET. PRÉVOIR DES PLAQUES-COUVERCLES COMPORTANT DES ÉTIQUETTES ET DES CODES DE COULEUR (PAR EX., DÉSIGNATION DU PANNEAU ET NUMÉRO DU CIRCUIT), SELON LES EXIGENCES.
 - AU MOINS TROIS (3) JOURS OUVRABLES AVANT DE REFERMER LE PLAFOND, AVISER L'INGÉNIEUR QUE LE PLAFOND DOIT ÊTRE INSPECTÉ.
 - L'EXÉCUTION DES PHASES DE LA CONSTRUCTION DOIT ÊTRE COORDONNÉE AVEC LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.

- NOTES SUR L'ÉCLAIRAGE:**
- NETTOYER LES LAMPES, LES LENTILLES AINSI QUE LES SURFACES VISIBLES DES LUMINAIRES À L'INTÉRIEUR. REMPLACER LES LAMPES, LES LENTILLES ET LES BALLASTS DÉFECTUEUX DANS LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION.
 - LES LUMINAIRES DANS L'AIRE DE LA CONSTRUCTION DOIVENT ÊTRE SUPPORTÉS INDÉPENDEMMENT CONFORMÉMENT AUX EXIGENCES DU CODE, Y COMPRIS LES LUMINAIRES EXISTANTS À CONSERVER ET À DÉPLACER AINSI QUE LES NOUVEAUX LUMINAIRES.
 - AJOUTER, DÉPLACER ET RACCORDER LES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE EN FONCTION DE L'AMÉNAGEMENT INDICÉ. PROLONGER LES CONDUITS ET LES CÂBLES SELON LES BESOINS ET RACCORDER LES LUMINAIRES AUX CIRCUITS EXISTANTS. REMETTRE LES APPAREILS EN SURPLUS AU PROPRIÉTAIRE.

- NOTES SUR L'ALARME INCENDIE:**
- METTRE L'INSTALLATION DÉFINITIVE À L'ESSAI ET S'ASSURER QUE LES SYSTÈMES D'ALARME INCENDIE ONT ÉTÉ SOUMIS À UNE VÉRIFICATION CONFORMÉMENT À L'ÉDITION LA PLUS RÉCENTE DE LA NORME CAN/ULC S537. LE RAPPORT AU SUJET DE CETTE VÉRIFICATION DOIT INDIQUER LES NIVEAUX DE PRESSION ACOUSTIQUE EXPRIMÉS EN dB QUI ONT ÉTÉ MESURÉS.
 - LES NOUVELLES PIÈCES COMPOSANTES DU SYSTÈME D'ALARME INCENDIE DOIVENT ÊTRE ASSORTIES AUX NORMES EXISTANTES DANS L'ÉDIFICE. PRÉVOIR LES NOUVEAUX CIRCUITS SONORES ET D'ALARME REQUIS. LE SYSTÈME EXISTANT EST CONFORME AUX INDICATIONS.
 - LE RÉGLAGE DES POINTS DE CONSÈNE DES DISPOSITIFS D'ALARME INCENDIE DOIT ÊTRE CONFORME AUX CODES QUI S'APPLIQUENT CONCERNANT LES NIVEAUX SONORES ACCEPTÉS DANS LES AIRES VISÉES. AVISER L'INGÉNIEUR DES PROBLÈMES ENTRAÎNÉS PAR DES CONFLITS AVEC LES CODES AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX. PRÉVOIR UN RÉSONATEUR OU UN DÉTECTEUR SELON LES EXIGENCES AFIN DE RESPECTER LES NIVEAUX SONORES EN dB PRÉSCRITS DANS LE CODE.

- NOTES SUR L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE:**
- S'ASSURER QUE LES PRISES DE COURANT EXISTANTES QUI RESTENT DANS L'AIRE VISÉE SONT EN ÉTAT DE FONCTIONNER.
 - NE PAS MONTER LES PRISES DE COURANT MURALES DOS À DOS. LAISSER UN DÉGAGEMENT D'AU MOINS 300 mm ENTRE LES PRISES ET LE DÉCALER DANS LES ESPACES ENTRE LES POTEAUX (ENTRE CHAQUE DEUX POTEAUX). NE PAS ANCRER LES PRISES MONTÉES DOS À DOS AU MÊME POTEAU.

- CODE DE COULEURS:**
- À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, LE CODE S'APPLIQUE AUX OUVRAGES DÉPLACÉS OU NEUFS.
- CODE ASSORTI AU SYSTÈME DE CODAGE EN VIGUEUR DANS L'ÉDIFICE ET PRÉPARÉ PAR LE CLIENT.
 - ATTRIBUER UN CODE DE COULEURS AUX CONDUITS ET AUX BOÎTES.
 - APPLIQUER DU RUBAN DE PLASTIQUE OU DE LA PEINTURE, COMME MOYEN DE REPÉRAGE, SUR LES CONDUITS À TOUTS LES 45 PI ET AUX TRAVERSÉES DES MURS, DES PLAFONDS OU DES PLANCHERS.
 - LES BANDES DE COULEUR DE BASE DOIVENT AVOIR 25 mm DE LARGEUR ET CELLES DES COULEURS COMPLÉMENTAIRES, 19 mm.

SERVICE	COULEUR DE BASE	COULEUR COMPLÉMENTAIRE
JUSQU'À 250 V	BLEU	
ALARME INCENDIE	ROUGE	
SYSTÈME DE SÉCURITÉ	ROUGE	JAUNE

- EMPLACEMENT DES PRISES DE COURANT:**
- L'EMPLACEMENT PRÉCIS ET LA HAUTEUR DE MONTAGE DES PRISES DE COURANT DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LES INDICATIONS SUR LES DESSINS D'ARCHITECTURE/DE DESIGN D'INTÉRIEUR AVANT LA MISE EN PLACE DES CANALISATIONS. SE REPORTER AUX DESSINS DU CONCEPTEUR D'ARCHITECTURE POUR LES EXIGENCES CONCERNANT LA MENUISERIE, LES MEUBLES, LES ÉCRANS ET LES PIÈCES COMPOSANTES (TÉLÉVISION, FONTAINE, ETC.).
 - AVISER LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE DES CONFLITS OU OBTENIR LES PRÉCISIONS NÉCESSAIRES.
 - AU BESOIN, L'ENTREPRENEUR DEVRA MODIFIER L'INSTALLATION À SES FRAIS S'IL N'A PAS EFFECTUÉ LA COORDINATION REQUISE.

- CALENDRIER DES TRAVAUX:**
- INTERROMPRE LES SYSTÈMES DE COMMUNICATION, D'ALARME INCENDIE ET D'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE LE MOINS POSSIBLE. COORDONNER LES INTERRUPTIONS DES SYSTÈMES D'ALARME INCENDIE ET D'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE AVEC LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE POUR QU'ELLES AIENT LIEU APRÈS LES HEURES D'OUVERTURE DE L'ÉDIFICE.
 - DONNER UN AVIS DE QUATRE (4) JOURS ET FAIRE APPROUVER PAR ÉCRIT LE CALENDRIER DES INTERRUPTIONS ACCEPTABLES PAR L'UTILISATEUR FINAL.

Client

DATE	REVISION	REF
NOV. 13, 2015	ÉMIS POUR SOUMISSION	0
OCT. 30, 2015	ÉMIS POUR EXAMEN À 99%	-

THE ENGINEER WAIVES ANY AND ALL RESPONSIBILITY AND LIABILITY FOR PROBLEMS WHICH ARISE FROM FAILURE TO FOLLOW THESE PLANS, SPECIFICATIONS AND THE DESIGN INTENT THEY CONVEY, OR FOR PROBLEMS WHICH ARISE FROM OTHER FAILURE TO OBTAIN AND / OR FOLLOW THE ENGINEER'S GUIDANCE WITH RESPECT TO ANY ERRORS, OMISSIONS, INCONSISTENCIES, AMBIGUITIES OR CONFLICTS WHICH ARE ALLEGED.

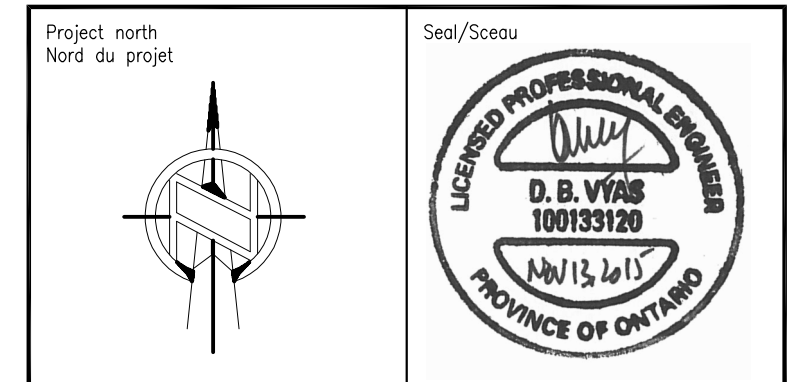
THIS DRAWING IS THE PROPERTY OF GOODKEY NEEDMARK & ASSOCIATES LIMITED AND ALL COPYRIGHTS ARE RESERVED. NO USE OF THIS DRAWING MAY BE MADE WITHOUT EXPRESS WRITTEN CONSENT.

DO NOT SCALE DRAWINGS.

L'INGÉNIEUR DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ DÉCOULANT DE PROBLÈMES FAISANT SUITE AU NON RESPECT DES PLANS, DESVS ET DE L'INTENTION DU CONCEPT QU'ILS INDIQUENT OU DE TOUTS LES PROBLÈMES POUVANT RESULTER DU DÉFAUT D'OBTENIR ET / OU DE SUIVRE LES CONSEILS DE L'INGÉNIEUR EN CE QUI CONCERNE LES ERREURS, OMISSIONS, INCONSISTANCES, AMBIGUITÉS OU CONFLITS ALLEGÉS.

CE DESSIN EST LA PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE DE GOODKEY NEEDMARK & ASSOCIATES LIMITED ET TOUS LES DROITS SONT RÉSERVÉS. L'UTILISATION EST INTERDITE SANS LE CONSENTEMENT ÉCRIT DE L'AUTEUR.

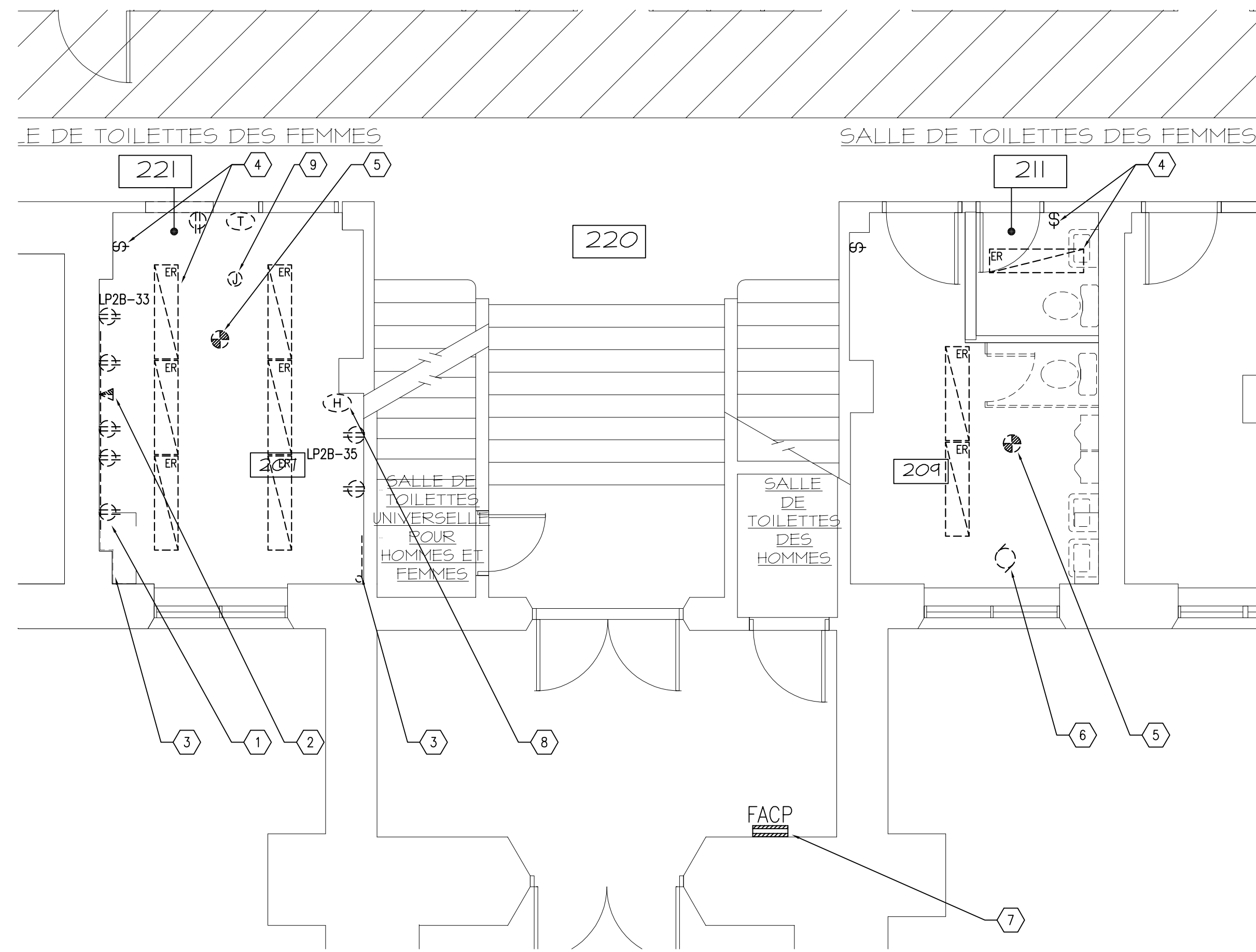
NE PAS MESURER LES DESSINS À L'ÉCHELLE.



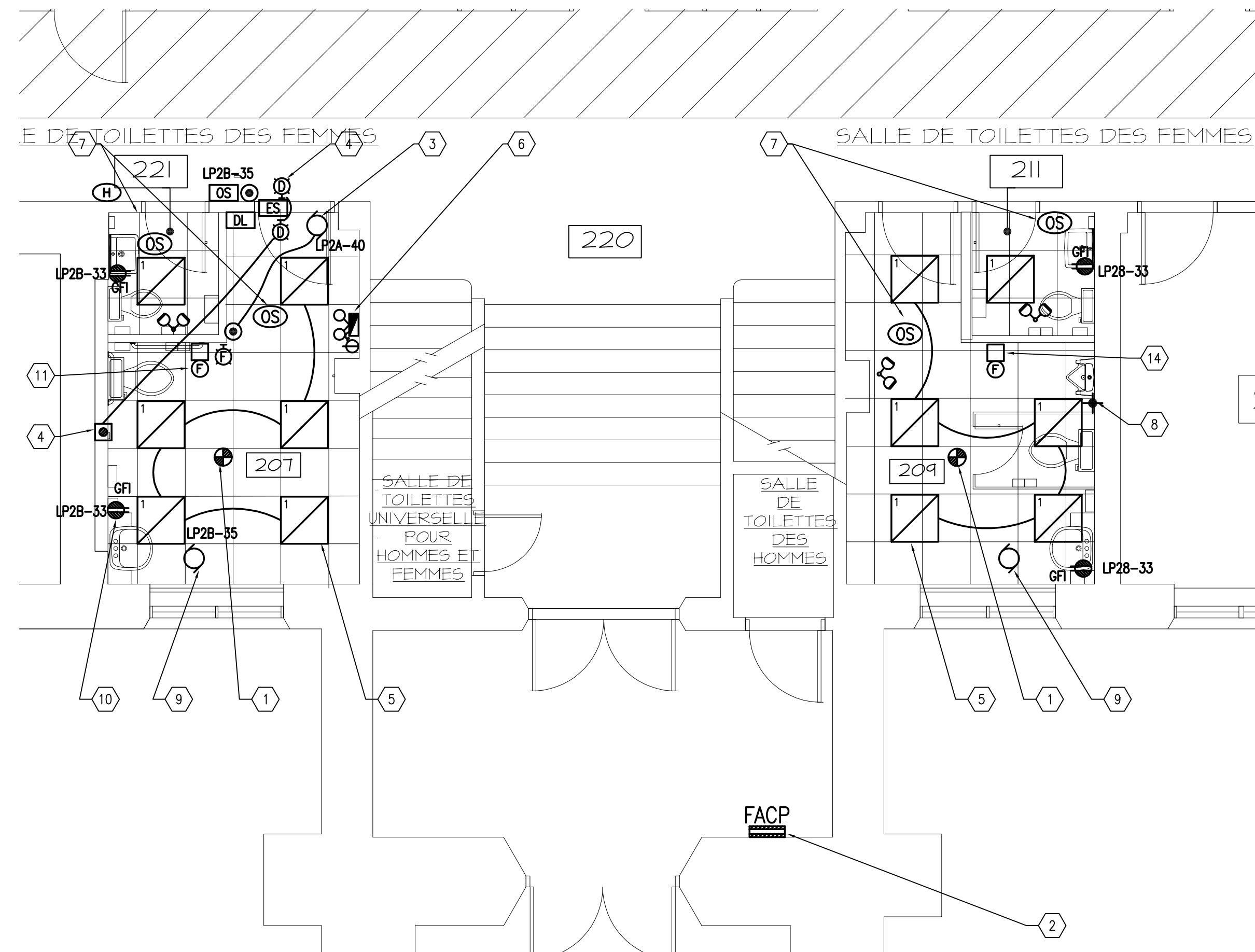
Project/Projet
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA
ÉDIFICE 49 EAST.

Drawing Title/Titre du dessin
ÉLECTRICITÉ
LÉGENDE, PLAN D'ENSEMBLE,
LISTE DES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE
ET NOTES GÉNÉRALES

Scale Échelle	SECON LES INDICATIONS	Project no./No. du projet A654
Design by Conçu par	M. TROTTIER	Drawing/Dessin
Drawn by Dessiné par	M. TROTTIER	E1
Reviewed by Examiné par	D. VYAS	
Date Date	OCTOBRE 2015	REVISION NO: 0
		Acad. file/Fichier: Z:/2015-476



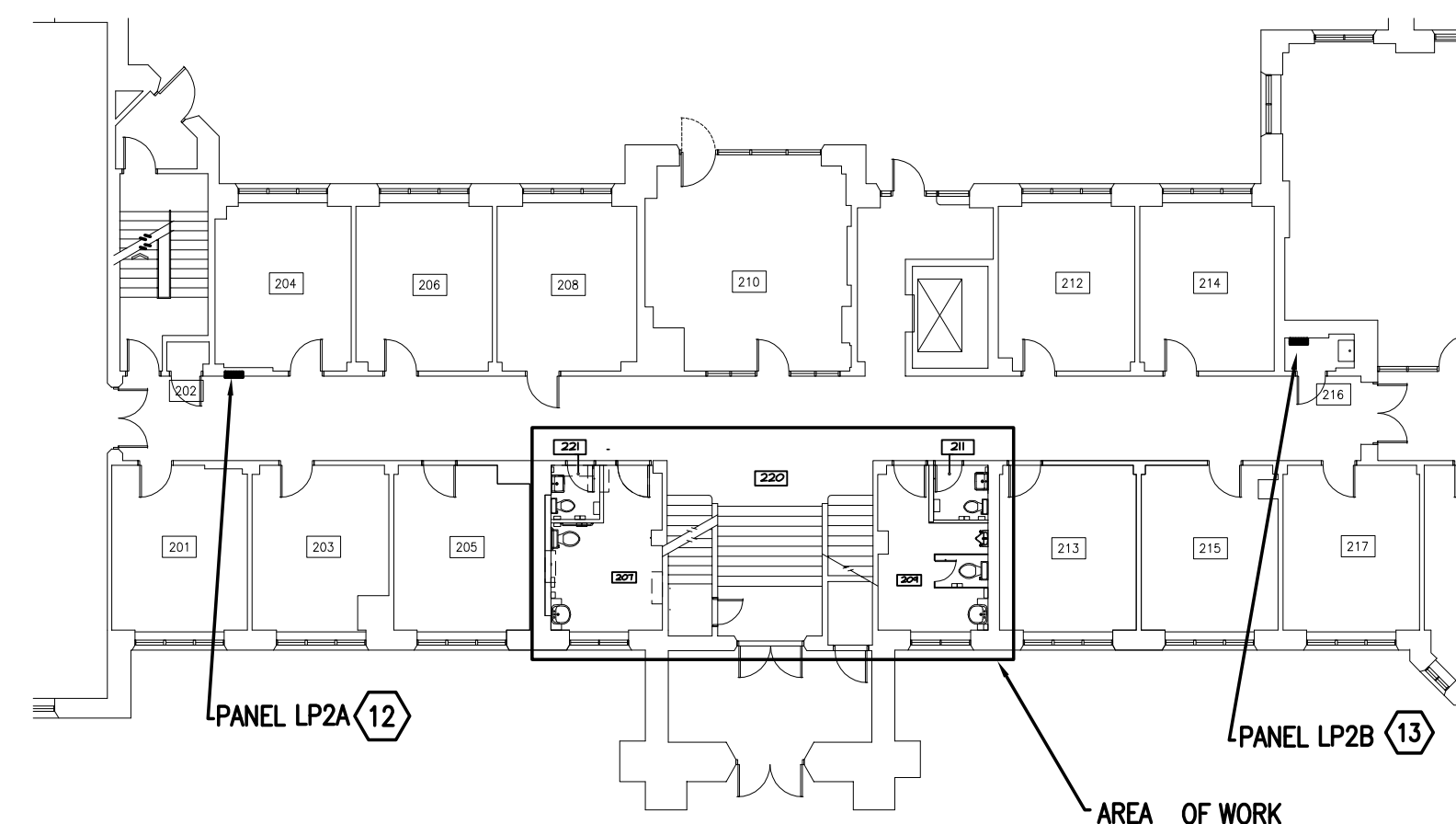
1
E2 1:50
DÉMOLITION - ALIMENTATION ÉLECTRIQUE, ÉCLAIRAGE ET SYSTÈMES



2
E2 1:50
NOUVEAUX TRAVAUX - ALIMENTATION ÉLECTRIQUE, ÉCLAIRAGE ET SYSTÈMES

DÉMOLITION - NOTES DU DESSIN:

- 1 **INSTALLATION TYPE**
ENLEVER LES PRISES DE COURANT EXISTANTES ANSI QUE LES CONDUITS ET LE CÂBLAGE JUSQU'À LA SOURCE D'ALIMENTATION. IDENTIFIER LES DISJONCTEURS DANS LE PANNEAU DE DISTRIBUTION. SE REPORTER AUX EXIGENCES CONCERNANT LES NOUVEAUX TRAVAUX.
- 2 **INSTALLATION TYPE**
ENLEVER LA PRISE DU SYSTÈME DE COMMUNICATION EXISTANTE ANSI QUE LES CONDUITS ET LE CÂBLAGE JUSQU'À LA SOURCE D'ALIMENTATION.
- 3 **INSTALLATION TYPE**
ENLEVER LES CONDUITS ET LE CÂBLAGE DU SYSTÈME DE COMMUNICATION JUSQU'À LA SOURCE D'ALIMENTATION. IDENTIFIER ET DISSIMULER LE CÂBLAGE DU SYSTÈME DE COMMUNICATION EXISTANT ALIMENTANT LA PIÈCE ADJACENTE QUI DOIT RESTER EN ÉTAT D'EXPLOITATION. COORDONNER LES TRAVAUX DE DÉCOUPAGE ET DE RAPIÈÇAGE DES MURS ET DES PLAFONDS AVEC LES GENS DE MÉTIER.
- 4 **INSTALLATION TYPE**
ENLEVER L'APPAREIL D'ÉCLAIRAGE ET LES DISPOSITIFS DE COMMUTATION EXISTANTS ANSI QUE LE CÂBLAGE JUSQU'À LA BOÎTE DE JONCTION LA PLUS RAPPROCHÉE ET CONSERVER LE CIRCUIT POUR LE NOUVEL ÉCLAIRAGE. VÉRIFIER L'ÉTAT DU CÂBLAGE ET FAIRE PART DES RÉSULTATS AU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- 5 ENLEVER LE DÉTECTEUR THERMIQUE DU SYSTÈME D'ALARME INCENDIE EXISTANT ET PROTÉGER LE CIRCUIT DE DÉCLENCHEMENT AU COURS DE LA RÉNOVATION. SE REPORTER AUX EXIGENCES CONCERNANT LES NOUVEAUX TRAVAUX.
- 6 DÉBRANCHER LE VENTILATEUR D'EXTRACTION EXISTANT ET RENDRE LE CIRCUIT SÉCURITAIRE AU COURS DE LA RÉNOVATION. SE REPORTER AUX EXIGENCES CONCERNANT LES NOUVEAUX TRAVAUX POUR DES RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES.
- 7 LE TABLEAU DE CONTRÔLE DU SYSTÈME D'ALARME INCENDIE EXISTANT 'SIEMENS' DOIT DEMEURER EN ÉTAT D'EXPLOITATION EN TOUT TEMPS. SE REPORTER AUX EXIGENCES CONCERNANT LES NOUVEAUX TRAVAUX.
- 8 REPÉRER LE TRACÉ DU CÂBLAGE DE LA COMMANDE DE L'HYGROSTAT ET DONNER LES RÉSULTATS AU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE. TENIR COMPTE DU DÉPLACEMENT ET DE LA REMISE EN PLACE DU CÂBLAGE DANS LE MONTANT DE L'OFFRE.
- 9 DÉPLACER LA BOÎTE DE JONCTION, LES CONDUITS ET LE CÂBLAGE EN FONCTION DE LA NOUVELLE SALLE DE TOILETTES.



3
E2 1:150
PLAN DE SITUATION - NOUVEAUX TRAVAUX

NOUVEAUX TRAVAUX – NOTES DU DESSIN:

- 1 DÉPLACER ET REMETTRE EN PLACE LE DÉTECTEUR THERMIQUE DU SYSTÈME D'ALARME INCENDIE EN FONCTION DU NOUVEL AMÉNAGEMENT DE LA SALLE DE TOILETTES. LE DÉTECTEUR DOIT ÊTRE ASSORTI AU SYSTÈME DE L'ÉDIFICE DE BASE DE FABRICATION 'SIEMENS'; RACCORDER DE NOUVEAU À LA ZONE EXISTANTE DE L'ÉTAGE. VÉRIFIER LE PROGRAMME ET LE METTRE À JOUR.
- 2 PRÉVOIR UNE NOUVELLE CARTE SORTIE POUR LA SIGNALISATION AVEC LAMPE STROBOSCOPIQUE DANS LE TABLEAU DE CONTRÔLE DU SYSTÈME D'ALARME INCENDIE AVEC DISPOSITIF DE LOCALISATION DES INCENDIES 'SIEMENS' POUR LA LAMPE STROBOSCOPIQUE DANS LA NOUVELLE SALLE DE TOILETTES ET RACCORDER LE CÂBLAGE DE BELL AU CIRCUIT DE SIGNALISATION EXISTANT. AUGMENTER ET DISSIMULER TOUT LE CÂBLAGE DANS LES MURS ET LE VIDE DE PLAFOND. LES INTERRUPTIONS, LES MODIFICATIONS ET LA VÉRIFICATION DU SYSTÈME DOIVENT ÊTRE EXÉCUTÉES APRÈS LES HEURES D'OUVERTURE DE L'ÉDIFICE. COORDONNER LES TRAVAUX AVEC LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE ET FAIRE APPROUVER PAR ÉCRIT LES MODIFICATIONS DU SYSTÈME. PRÉVOIR UN PRIX DISTINCT QUI N'EST PAS COMPRIS DANS LE MONTANT DE LA SOUMISSION POUR LA NOUVELLE CARTE SORTIE DU CIRCUIT DE SIGNALISATION DE BELL.
- 3 PRÉVOIR UN RACCORDEMENT POUR LE DISPOSITIF DE MANŒUVRE DE PORTE AUTOMATIQUE DE 15 A ET 120 V AINSI QUE TOUTES LES BOÎTES DE MONTAGE REQUISES POUR LES BOUTONS-POUSOIRS DE LA PORTE AUTOMATIQUE. VERRILLER LA GÂCHE DE PORTE AVEC LE SYSTÈME DE PROTECTION CONTRE LES AGRESSIONS.
- 4 SYSTÈME D'APPEL D'URGENCE ET QUINCAILLERIE DE PORTE FOURNIS PAR L'ENTREPRENEUR RESPONSABLE DE LA QUINCAILLERIE. LA MISE EN PLACE DES CANALISATIONS RELÈVE DU PRÉSENT ENTREPRENEUR. METTRE EN PLACE LES CANALISATIONS DESTINÉES AU BOUTON-POUSOIR DE FORME BOMBÉE, AU TRANSFORMATEUR, AU KLAXON/AUX DISPOSITIFS STROBOSCOPIQUES ET AUX DISPOSITIFS DE COMMANDE DES PORTES. PRÉVOIR LES BOÎTES ET LES CONDUITS REQUIS POUR LE BOUTON-POUSOIR D'URGENCE (SIMPLE) ET LE KLAXON/LES DISPOSITIFS STROBOSCOPIQUES SITUÉS À L'INTÉRIEUR ET À L'EXTÉRIEUR DE LA PORTE (2 x BOÎTE DE 100 mm), L'INTERRUPTEUR DE LA SERRURE DE PORTE (SIMPLE) ET LA SIGNALISATION D'OCCUPATION (BOÎTE SIMPLE). PRÉVOIR UN CONDUIT DE 21 mm À PARTIR DU BOUTON-POUSOIR D'URGENCE JUSQU'ÀUX APPAREILS D'ÉCLAIRAGE DE FORME BOMBÉE, DE L'INTERRUPTEUR DE LA SERRURE DE LA PORTE POUR LE DÉGAGEMENT EN CAS DE DÉCLENCHEMENT LORS D'UNE AGRESSION ET DES BOUTONS-POUSOIRS DE PORTE AUTOMATIQUE JUSQU'ÀUX DISPOSITIF DE MANŒUVRE DE LA PORTE. PRÉVOIR DES CONDUITS DE LIAISON DE 21 mm ENTRE LES DISPOSITIFS, LE DISPOSITIF DE MANŒUVRE DE LA PORTE, LES BOUTONS-POUSOIRS DE LA PORTE AUTOMATIQUE, L'INTERRUPTEUR DE LA SERRURE DE PORTE ET LA SIGNALISATION D'OCCUPATION. LA SÉQUENCE DE MANŒUVRE DE LA PORTE DOIT ÊTRE CONFORME AUX INDICATIONS DU FABRICANT. COORDONNER L'EMPLACEMENT DES DISPOSITIFS AVEC LES DESSINS D'ARCHITECTURE. PRÉVOIR UN CIRCUIT SPÉCIALISÉ ET UN DISJONCTEUR POUR LE MATÉRIEL ET LES ALIMENTER À PARTIR DU PANNEAU EXISTANT. TOUTS LES CONDUITS DOIVENT ÊTRE DOTÉS D'UN CÂBLE DE TIRAGE.
- 5 **INSTALLATION TYPE**
PRÉVOIR LES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE PRÉSCRITS DANS LA LISTE DES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE ET LES RACCORDER AU CIRCUIT EXISTANT.
- 6 PRÉVOIR UN BLOC D'ALIMENTATION DE SECOURS PAR BATTERIES DE 100 W AVEC DES PROJECTEURS D'ÉCLAIRAGE À DISTANCE ET LES RACCORDER AU CIRCUIT D'ÉCLAIRAGE DE LA PIÈCE.
- 7 PRÉVOIR UN DÉTECTEUR DE PRÉSENCE À DOUBLE TECHNOLOGIE MONTÉ AU MUR OU AU PLAFOND AVEC LES RELAIS ET LE BLOC D'ALIMENTATION NÉCESSAIRES POUR COMMANDER L'ÉCLAIRAGE DISTINCTEMENT ET COMMANDER LE VENTILATEUR D'EXTRACTION GRÂCE À DEUX DÉTECTEURS. LE DÉTECTEUR DE PRÉSENCE DOIT ENTRAÎNER L'ARRÊT DU VENTILATEUR ET DES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE LORSQUE LE SECTEUR EST INOCCUPÉ POUR PLUS DE 30 MINUTES.
- 8 LE TRANSFORMATEUR DE COMMANDE DE LA CHASSE AUTOMATIQUE DES INSTALLATIONS DE PLOMBERIE DANS LE MUR DOIT ÊTRE FOURNI PAR LES RESPONSABLES DE LA MÉCANIQUE ET INSTALLÉ PAR LES RESPONSABLES DE L'ÉLECTRICITÉ. IL DOIT ÊTRE ALIMENTÉ À PARTIR DU CIRCUIT DE LA PRISE DE COURANT; CONFIRMER SON EMBLEMMENT PRÉCIS AVEC L'ENTREPRENEUR RESPONSABLE DE LA MÉCANIQUE.
- 9 LE RACCORDEMENT DE 300 W ET 120 V DU VENTILATEUR D'EXTRACTION DOIT ÊTRE CONTRÔLÉ PAR DEUX DÉTECTEURS DE PRÉSENCE SITUÉS DANS LA SALLE DE TOILETTES. ALIMENTER À PARTIR DU CIRCUIT EXISTANT SI POSSIBLE ET À PARTIR DU NOUVEAU CIRCUIT SELON LES INDICATIONS.
- 10 **INSTALLATION TYPE**
PRÉVOIR DES PRISES DE COURANT À DISJONCTEUR DE FUITE À LA TERRE ET LES MONTER AU-DESSUS DU PLAN DE TOILETTE/TRAVAIL. CONSULTER LE DEVIS POUR LA HAUTEUR DE MONTAGE. ALIMENTER TOUTES LES PRISES DANS LA SALLE DE TOILETTES À PARTIR D'UN CIRCUIT SPÉCIALISÉ DE 15 A. PRÉVOIR UN DISJONCTEUR DE FRACTIONNEMENT SELON LES EXIGENCES. CONSULTER LES EXIGENCES CONCERNANT LA DÉMOLITION.
- 11 PRÉVOIR DE NOUVEAUX DISPOSITIFS D'ALARME INCENDIE ANSI QUE LA BOÎTE DE BELL/DES DISPOSITIFS STROBOSCOPIQUES ET COORDONNER LA VÉRIFICATION AVEC LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- 12 PRÉVOIR UN NOUVEAU DISJONCTEUR UNIPOLAIRE DE 15 A DANS LE PANNEAU QBL EXISTANT DE FABRICATION SQUARE D DESTINÉ AU NOUVEAU DISPOSITIF DE MANŒUVRE DE PORTE. AUGMENTER ET DISSIMULER LE CÂBLAGE DANS LE VIDE DE PLAFOND.
- 13 LE PANNEAU QBL DE FABRICATION 'SQUARE D' EXISTANT DOIT RESTER EN ÉTAT D'EXPLOITATION. RÉUTILISER LES DISJONCTEURS EXISTANTS POUR LE NOUVEAU MATÉRIEL SELON LES INDICATIONS.
- 14 PRÉVOIR UN NOUVEAU TIMBRE D'ALARME INCENDIE ET LE RACCORDER AU CIRCUIT DE SIGNALISATION. COORDONNER LA VÉRIFICATION AVEC LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.

Client

DATE	REVISION	REF
NOV. 13, 2015	ÉMS POUR SOUMISSION	0
OCT. 30, 2015	ÉMS POUR EXAMEN À 99%	-

THE ENGINEER WAIVES ANY AND ALL RESPONSIBILITY AND LIABILITY FOR PROBLEMS WHICH ARISE FROM FAILURE TO FOLLOW THESE PLANS, SPECIFICATIONS AND THE DESIGN INTENT THEY CONVEY, OR FOR PROBLEMS WHICH ARISE FROM OTHER FAILURE TO OBTAIN AND / OR FOLLOW THE ENGINEER'S GUIDANCE WITH RESPECT TO ANY ERRORS, OMISSIONS, INCONSISTENCIES, AMBIGUITIES OR CONFLICTS WHICH ARE ALLEGED.

THIS DRAWING IS THE PROPERTY OF GOODKEY WEEDMARK & ASSOCIATES LIMITED AND ALL COPYRIGHTS ARE RESERVED. NO USE OF THIS DRAWING MAY BE MADE WITHOUT EXPRESS WRITTEN CONSENT.

DO NOT SCALE DRAWINGS.

L'INGÉNIEUR DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ DÉCOULANT DE PROBLÈMES FAISANT SUITE AU NON RESPECT DES PLANS, DES ES ET DE L'INTENTION DU CONCEPT QUI S'INTENDENT OU DE TOUTS LES PROBLÈMES POUVANT RÉSULTER DU DÉFAUT D'OBTENIR ET / OU DE SUIVRE LES CONSEILS DE L'INGÉNIEUR EN CE QUI CONCERNE LES ERREURS, OMISSIONS, INCONSISTANCES, AMBIGUITÉS OU CONFLITS ALLÉGUÉS.

CE DESSIN EST LA PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE DE GOODKEY WEEDMARK & ASSOCIATES LIMITED ET TOUS LES DROITS SONT RÉSERVÉS. L'UTILISATION EST INTERDITE SANS LE CONSENTEMENT ÉCRIT DE L'AUTEUR.

NE PAS MESURER LES DESSINS À L'ÉCHELLE.

Project north
Nord du projet

Seal/Scou

Project/Projet

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA ÉDIFICE 49 EAST.

Drawing Title/Titre du dessin
ÉLECTRICITÉ - EST
REZ-DE-CHAUSSÉE - ALIMENTATION ÉLECTRIQUE, ÉCLAIRAGE, DÉMOLITION ET NOUVEAUX TRAVAUX

Scale	Project no./No. du projet
SECON LES INDICATIONS	A654
Design by	M. TROTTIER
Conçu par	
Drawn by	M. TROTTIER
Dessiné par	
Reviewed by	D. VYAS
Examiné par	
Date	OCTOBRE 2015
Date	

Drawing/Dessin

E2

DE 2

Acad file/Fichier: Z:/2015-476